

Chémot

25 Décembre 2021

21 Tévèt 5782

1219

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La vertu de partager la joie d'autrui

« **La colère de l'Éternel s'enflamma contre Moché et Il dit : "Eh bien ! Ton frère Aharon, le Lévite, Je sais que lui, il parlera ! Déjà même, il sort à ta rencontre, il te verra et se réjouira dans son cœur."** » (Chémot 4, 14)

Aharon aurait dû être le dirigeant du peuple juif, mais, lorsqu'il vit que Moché avait reçu ces fonctions, il y renonça et se réjouit pour lui. D'après nos Sages (Chabbat 139a), le fait qu'il se réjouit en son cœur lui donna le mérite d'y porter le pectoral du jugement.

Mon Maître Rabbi Guershon Liebman zatsal demande en quoi cette récompense répond au principe de « mesure pour mesure ». Quel est le lien entre partager la joie de son prochain et porter le 'hochen sur son cœur ?

Bétsalel construisit l'arche sainte en fabriquant trois arches s'emboîtant l'une dans l'autre. Dans la plus grande, faite d'or, il plaça la seconde en taille, faite de bois et, à l'intérieur de celle-ci, il mit la plus petite, elle aussi en or. De cette manière, l'arche était recouverte d'or à l'intérieur et à l'extérieur. En réfléchissant, on découvrira qu'il existe un lien entre ce façonnage bien particulier de l'arche et l'éminente personnalité d'Aharon, Cohen Gadol qui se voua au service divin.

Quand quelqu'un se réjouit véritablement pour la réussite de son prochain, on peut le lire sur son visage rayonnant, qui reflète sa profonde joie intérieure. Son être entier exprime le bonheur de voir autrui heureux. Plus la joie intérieure est puissante, plus elle est manifeste à l'extérieur.

Un homme qui partage la joie de son camarade à ces deux niveaux, dont l'apparence est en total accord avec le for intérieur, ressemble à l'arche sainte, recouverte d'or à l'intérieur et à l'extérieur.

L'arche du témoignage était placée dans le Saint des saints, lieu inaccessible et où seul Aharon HaCohen avait le droit d'entrer une fois par an, le jour de Kippour. Nul ne pouvait donc l'observer. Toutefois, sa réalisation spécifique véhicule un message à l'intention de tous : comme cet objet saint, recouvert d'or à l'inté-

rieur et à l'extérieur, il nous incombe de partager la joie d'autrui et de nous réjouir de sa réussite, aussi bien dans notre cœur que par l'expression de notre visage.

Dans la Torah, il est enseigné que les Tables de la Loi étaient déposées dans l'arche et nos Maîtres précisent (Brakhot 8b) que tant les nouvelles que les brisées s'y trouvaient. Symboliquement, une leçon supplémentaire peut en être tirée : l'homme doit estimer son prochain comme une arche sainte, recouverte d'or à l'intérieur et à l'extérieur, alors qu'il doit lui-même se considérer comme des tables brisées.

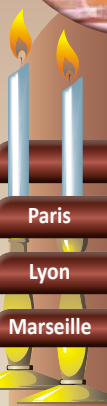
En d'autres termes, d'un côté, il s'évertuera à ancrer en lui la Torah, les Tables de la Loi entières, mais, de l'autre, il restera modeste à l'image des tables brisées. Il aimera et craindra l'Éternel d'un cœur brisé et, parallèlement, accordera sa pleine estime à autrui et se réjouira sincèrement pour lui. En vouant totalement son existence à D.ieu tout en débordant d'amour pour son frère, il aura le mérite de se hisser aux plus hauts degrés de sainteté, d'acquérir la dimension de l'arche sainte et une pureté de cœur semblable à celle de l'or et, enfin, de jouir de tout le bien.

Aharon, qui recherchait toujours le bien des enfants d'Israël, était la personne la plus adéquate pour leur donner sa bénédiction de birkat Cohanim avec amour et joie et, par ce biais, exercer sa bonne influence sur eux. De la sorte, ils parviendraient à se maintenir dans la voie de l'Éternel et à Le servir d'un cœur entier, mus par la joie et la crainte.

Dès lors, nous comprenons pourquoi, pour s'être réjoui de la nomination de son jeune frère Moché à la direction du peuple, Aharon mérita de porter sur son cœur le pectoral. Car il vivait toujours de manière très intense la joie de son prochain, sans jamais être animé de pensées égoïstes ni éprouver de jalousie ou de déception de ne pas avoir lui-même joui de la réussite ou été gratifié d'une telle position. Cette exceptionnelle grandeur d'âme lui valut l'insigne mérite de porter sur son cœur les noms des enfants d'Israël et de leur communiquer continuellement sa joie intérieure.



ת"ב



	All.	Fin	R. Tam
Paris	16h39	17h54	18h43
Lyon	16h42	17h52	18h39
Marseille	16h49	17h56	18h41

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 21 Tévèt, Rabbi Israël Dov Beer, le Maguid de Wilednik

Le 22 Tévèt, Rabbi Chmouël Heler, Rav de Tsfat

Le 23 Tévèt, Rabbi Avraham Falagi, auteur du Vayaan Avraham

Le 24 Tévèt, Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi, le Baal Hatania

Le 25 Tévèt, Rabbi Yaakov HaLévi, un des 'hassidim de Beit-El

Le 26 Tévèt, Rabbi Chlomo Mazouz, auteur du Kérem Chlomo

Le 27 Tévèt, Rabbi Chimchon Raphaël Hirsh



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon
et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La foi, clé de l'espoir

Je rendis une fois visite à un malade qui se trouvait entre la vie et la mort. Face à son corps étendu sans mouvement, je me mis à lui parler et à l'encourager, certain qu'il m'entendait quand même. Une épée tranchante fût-elle placée en travers du cou de l'homme, il ne doit jamais désespérer, lui rappelai-je.

Sa fille, qui se trouvait constamment à son chevet, éclata alors en sanglots et s'écria : « Je vous envie, Rav, d'avoir de l'espoir et une foi si forte parce que, pour moi, mon père est déjà mort ! »

Choqué par de tels propos, je lui demandai : « Comment peux-tu t'arroger le droit de tuer ton père, alors qu'il est encore vivant ? Pourtant, tant que son cœur bat, il est interdit de perdre tout espoir ! »

En entendant mes reproches, la fille regretta ses dernières paroles. Quelque temps plus tard, par miracle, le père guérit et, lorsque je rencontraï de nouveau sa fille, elle me dit : « Vous avez un grand mérite d'avoir une telle foi, car une émouna si puissante donne la force de n'espérer que le bien ! »

DE LA HAFTARA

« **Paroles de Yirmiyahou, fils de 'Hilkiyahou (...).** » (Yirmiyahou chap. 1 et 2)

Haftara chez les Achkénazes : « **Aux temps futurs, Yaakov étendra ses racines (...).** » (Yéchaya chap. 27)

Lien avec la paracha : la haftara nous rapporte que Yirmiyahou refusa au départ la mission de l'Éternel du fait qu'il était jeune et estimait ne pas savoir bien parler, tandis que la paracha nous fait part du refus de Moché d'assumer la mission divine sous prétexte de ne pas être un bon orateur.

LES VOIES DES JUSTES

Il est recommandé de désigner en tout lieu des hommes et des femmes prêts à rétablir la paix entre les gens – entre un homme et son prochain, entre des conjoints, entre parents et enfants. Les personnes auxquelles ce rôle est confié doivent être joyeuses et faire preuve d'un esprit de conciliation.

Quiconque rétablit la paix entre les hommes avec joie et bonté peut être assuré d'avoir une part au monde à venir.



PAROLES DE TSADIKIM

Prouvé par le calcul

La Torah décrit avec insistance l'exceptionnelle croissance de nos ancêtres en Égypte : « Or, les enfants d'Israël avaient fructifié, pullulé, s'étaient multipliés, étaient devenus très puissants. » (Chémot 1, 7) Le Midrach Rabba interprète cette redondance, exprimée en hébreu par six mots, comme une allusion au fait que les femmes juives mettaient au monde six enfants à la fois.

Dans son ouvrage Oznaïm LaTorah, Rabbi Zalman Sorotskin zatsal rapporte une histoire à ce sujet qui « doit être publiée, afin de s'entretenir des merveilles de l'Éternel ».

Une fois, un Juif ayant adhéré au mouvement des Lumières (haskala) se présenta à Rabbi Eliezer Gordon zatsal, Roch Yéchiva de Telz, pour renier cette affirmation de nos Sages. « Je veux bien croire que le peuple juif connut un accroissement miraculeux à cette époque, mais pourquoi exagérer en prétendant que les femmes donnaient naissance à des sextuplés ? »

Cet hérétique était prêt à croire que leur accroissement dépassait totalement les normes naturelles, car les statistiques le démontraient – science à laquelle il accordait tout son crédit et qu'il n'envisageait pas un instant de remettre en question...

Penchons-nous donc de près sur ces chiffres. Les enfants d'Israël furent soixante-dix personnes à leur arrivée en Égypte, où ils demeurèrent deux cent dix ans. Naturellement, à leur sortie de ce pays, ils auraient dû compter mille deux cents ou, tout au plus, mille cinq cents membres. Or, le texte atteste qu'à ce moment-là, ils avaient atteint le nombre de six cent mille hommes entre vingt et soixante ans (tranche d'âge qui était recensée pour l'armée). Si on y ajoute le nombre, plus ou moins équivalent, de vieillards et de jeunes, on obtient un million deux cent mille. Et, si on tient compte du nombre de femmes, il faut doubler ce nombre, ce qui aboutit à deux millions quatre

cent mille personnes. Ces données prouvent indubitablement l'exceptionnelle croissance de nos ancêtres en Égypte.

« Je ne peux contester ces chiffres, avança l'hérétique, mais comment croire que les femmes donnaient naissance à des sextuplés ? »

Rabbi Eliezer Gordon le lui démontra aussi par les chiffres : « Le compte des premiers-nés figurant dans la section de Bamidbar est de vingt-deux mille et quelques centaines – compte qui a été établi au moment où le reste du peuple, âgé de vingt à soixante ans, comptait six cent mille membres.

« Par ailleurs, les premiers-nés étaient recensés depuis l'âge d'un mois, contrairement aux autres hommes uniquement recensés entre vingt et soixante ans. Par conséquent, le compte concernant ces derniers doit être doublé pour inclure les vieillards et les jeunes et on obtient ainsi un million deux cent mille. (On n'ajoute pas à ce compte le nombre de femmes, puisqu'il n'est pas non plus inclus dans celui des premiers-nés, où seuls les hommes sont comptés.)

« Ces chiffres semblent très étranges en comparaison à ceux de notre époque. De nos jours, une femme a en moyenne cinq enfants ; il y a donc quatre personnes à raison d'un aîné. En Égypte, il y avait seulement vingt-deux mille aînés pour un million deux cent mille qui ne l'étaient pas, ce qui revient en moyenne à cinquante-cinq enfants par femme.

« À l'époque de Moché, l'espérance de vie était de soixante-dix ans, comme le dit le roi David : "La durée de notre vie est de soixante-dix ans." Or, généralement, une femme n'accouche pas plus que dix fois. Il en ressort donc qu'à chaque naissance, elle donnait naissance à six enfants. »

CQFD. Ce calcul laissa l'hérétique bouche bée. Il fut contraint de reconnaître l'authenticité des paroles de nos Maîtres.



LA CHEMITA

Des fruits ou la récolte de la septième année [qui n'ont pas été vendus à un non-Juif] recèlent une sainteté, comme il est dit : « Parce que cette année est le Jubilé, elle doit vous être une chose sainte », verset ainsi interprété par nos Maîtres : « De même que cette année est sainte, ses produits le sont. » La sainteté des produits de la septième année s'exprime à différents niveaux : la manière de les consommer, de les vendre, d'éviter leur perte, etc.

La sainteté propre aux produits de la septième année s'applique à ceux consommés par l'homme comme par les animaux, ainsi qu'à ceux utilisés par l'homme, par exemple pour la fabrication de crèmes, de pommades, de teintures, de bougies ou de médicaments.

Cette sainteté ne s'applique qu'aux produits dont on tire profit au moment où on les consomme (où ils disparaissent du monde). Par contre, ceux dont on tire profit après cela, comme des bois utilisés pour le chauffage, desquels on jouit seulement après leur combustion, ne sont pas soumis aux lois de sainteté des produits de la septième année.

En outre, ces lois ne s'appliquent qu'à des produits dont tout le monde a l'habitude de tirer profit.

Les truffes et les champignons de la septième année, bien qu'ils soient comestibles, n'ont pas la sainteté des produits de cette année.

Les produits de la orla [des trois premières années suivant la plantation d'un arbre] ne sont pas non plus dotés de cette sainteté.

D'après certains, des fils de lin et de coton qui ont poussé durant la chémitha et sont principalement utilisés pour la confection de vêtements n'ont pas la sainteté des produits de la septième année, même s'ils sont aussi un peu utilisés pour d'autres emplois. Néanmoins, d'autres sont stricts sur ce point. Quoi qu'il en soit, de manière générale, il n'y a pas lieu de se montrer sévère à ce sujet, car la plupart du coton sur le marché ne provient pas des produits de la septième année.

Cependant, les grains de coton réservés à l'alimentation des animaux sont, quant à eux, investis de la sainteté des produits de la septième année.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La sainteté de la Torah émanant d'une bouche sainte

« Sa sœur dit à la fille de Paro : "Faut-il aller quérir une nourrice parmi les femmes des Hébreux et elle t'allaitera cet enfant ?" » (Chémot 2, 7)

Rachi commente : « Elle l'avait apporté à de nombreuses femmes égyptiennes pour le faire allaiter, mais il avait refusé, parce qu'il était destiné à parler avec l'Éternel. » C'est pourquoi Miriam lui suggéra de chercher une nourrice parmi les Hébreux.

Rav Yé'hriel Mikhel Feinstein pose la question qui suit. Dans les Prophètes, il est dit : « Des rois seront tes nourriciers, et leurs princesses tes nourrices. » (Yéchaya 49, 23) Autrement dit, dans les temps futurs, les princesses non-Juives allaiteront les enfants juifs. Mais, en quoi est-ce un éloge pour ces derniers ? Ici, nous voyons au contraire que Moché refusa d'être nourri par une Égyptienne. Comment expliquer que le prophète loue ce fait futur ?

Je répondrai comme suit. De fait, il souligne ainsi que le peuple juif sera si estimé par les nations que leurs princesses voudront allaiter leurs enfants, voire même les élever. Cependant, concernant Moché, c'était différent.

Lorsque Batia, fille de Paro, retira le berceau des eaux, elle vit un « garçon qui pleurait ». Miriam lui proposa alors d'appeler une nourrice juive, ce qu'elle accepta. L'Éternel avait opéré un miracle en faveur de Batia, en allongeant sa main de plusieurs amot pour lui permettre d'atteindre le berceau et d'en retirer le bébé. S'il en est ainsi, pourquoi ne lui a-t-il pas accordé le miracle supplémentaire de lui donner du lait dans ses mamelles pour qu'elle puisse elle-même l'allaiter et le calmer ?

Nous en déduisons que Moché avait un statut différent de tous les autres enfants juifs, car il était destiné à monter aux cieux pour apprendre la Torah auprès du Saint béni soit-Il, qu'il devrait ensuite transmettre à l'ensemble du peuple – si bien que la Torah fut désignée d'après lui. C'est la raison pour laquelle il était nécessaire que son corps reste toujours dans un état de sainteté absolue.

Ajoutons que c'est peut-être pourquoi nous avons la coutume, à Chavouot, de consommer des produits lactés : pour nous souvenir que la Torah de l'Éternel, reçue par l'intermédiaire de Moché, est pure et immaculée, car elle nous a été transmise par une bouche n'ayant même pas bu une seule goutte de lait provenant d'une non-Juive. De même que la bouche et le corps de Moché étaient saints, la Torah est d'une sainteté inégalable.



Rabbi Matslia'h Mazouz zatsal

Rabbi Matslia'h Mazouz zatsal fut l'une des éminentes personnalités de sa génération, fidèle représentant des prestigieuses figures des grands érudits de Tunis. Humble et fin, il savait cependant se montrer intransigeant en matière de loi et de respect des mitsvot. Homme de vérité, il n'avait peur de personne. Il lutta pour défendre la position de la Torah et restaurer la couronne de gloire de la tradition. Génie, il rédigea des responsa d'une profondeur dépassant celle des abysses.

Il naquit en 5672 à l'île de Djerba. Il apprit auprès de Rav Ra'hamim 'Havita HaCohen zatsal, président du Tribunal rabbinique de Djerba. Son assiduité dans l'étude de la Torah impressionnait toutes ses connaissances. Aux heures où ses camarades s'amusaient avec des jeux de leur âge, il restait assis dans son coin pour étudier. C'est ainsi qu'il récolta des pierres précieuses qu'il allait ensuite partager avec ses Maîtres et les Sages de sa génération.

Dans son article « Klalé Hahoraa », traitant de l'enseignement de la loi et la rédaction de réponses, Rabbi 'Havita écrit au sujet de son élève dont il ne cite pas le nom : « L'assiduité et la bonne utilisation de son temps sont à la base de tout ; ainsi, on en

LE SOUVENIR DU JUSTE

disposera suffisamment pour étudier et écrire. On ne s'alarmera pas de la multiplicité des interprétations et des positions des décisionnaires, mais on les étudiera toutes et on mettra par écrit leurs paroles. Ecoutez bien ! Je me suis penché pendant trois mois entiers sur une question relative aux lois du mariage, sur laquelle j'ai écrit un recueil entier. Dans sa jeunesse, vers l'âge de seize ou dix-sept ans, un Rav, qui était alors apprenti dans les responsa, a écrit une réponse de quatre-vingts pages sur le 'Hochen Michpat, et une autre de cent cinquante pages. À présent, il est presque unique dans sa génération ; il rédige des arrêts clairs, comme les plus célèbres décisionnaires. Puissent se lever de nombreux autres comme lui dans notre peuple ! »

Après son mariage, il suivit l'habitude des Rabbanim de Tunis d'associer un gagne-pain à leur étude de la Torah, afin de pourvoir aux besoins de leur famille. Du fait qu'il désirait essentiellement étudier, il choisit un travail facile où il pourrait se contenter de quelques heures, de sorte à consacrer le plus clair de son temps à l'étude.

Il se lança donc dans la médiation commerciale, où chaque affaire conclue lui apportait un certain pourcentage d'intérêts. Il travaillait de dix heures à treize heures, puis étudiait environ neuf heures d'affilée. Durant trois ans, il combina travail et étude, jusqu'à l'année 5707, où il fut nommé juge rabbinique.

« Le premier jour où j'ai commencé à travailler en tant que médiateur commercial, raconta-t-il plusieurs années après à ses enfants, en riant, j'ai rencontré un homme d'affaires qui m'a remis deux cent mille francs en billets de cinq mille pour une certaine affaire. J'étais complètement confus à la vue de ce gros tas de billets. Je ne

savais pas combien il y en avait pour équivaloir à une telle somme. Je craignis que si je prenais le temps de faire ce compte, mon interlocuteur me prît pour un ignorant en la matière. C'est pourquoi je fis mine d'être expert, puis comptai les billets et constatai qu'il y en avait quarante. Je pris cet argent et, seulement ensuite, vérifiai ce compte. »

Pour rapidement redresser sa situation économique, lors de son premier mois de travail, il y consacra la plupart des heures de la journée, tandis qu'il étudia la Torah la nuit. À la fin de ce mois, il trouva qu'il avait gagné quarante mille francs !

« Assis à ma table, révéla-t-il des années plus tard à ses enfants et ses élèves, je restai interdit face à ce bilan mensuel, qui équivalait à vingt fois le salaire que je recevais dans le passé. C'est alors que je ressentis combien l'amour de la Torah, ancré dans mon être pendant vingt-cinq ans consécutifs, était en train de s'affaiblir pour laisser place à celui de l'argent. Je fus en proie à une immense douleur. Je réalisai que, si je n'arrêtais pas tout de suite la charrette, elle se mettrait à avancer de plus en plus vite au point que je ne pourrais plus la stopper. Aussitôt, je pris la ferme décision de ne travailler que trois heures par jour, de dix à treize heures, et de réserver le reste de ma journée à l'étude de la Torah. »

Le 21 Tévé 5731, alors qu'il revenait de la synagogue de Rabbi David Perez zatsal, où il avait prié cha'harit, un terroriste tira sur lui plusieurs fois, rue des Protestants, près de son domicile. En route vers l'hôpital, il mourut de ses blessures. Que l'Éternel venge son sang ! Il laissa son nom pur à de multiples institutions de Torah en Israël et à travers le monde.